



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1506>

# **Stage SUD Education Lorraine : réformes du 2<sup>nd</sup> degré (attention changement de lieu de formation)**



- Agenda -

Date de mise en ligne : mardi 1<sup>er</sup> décembre 2015

Date de parution : 3 février 2016

---

**SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz**

---

## SUD Éducation Lorraine organise un stage réformes du 2<sup>nd</sup> degré (ORS, IMP, collège 2016, nouveaux programmes...) à NANCY

Le 3 février 2016 de 9h à 17h à NANCY : attention changement de lieu de formation : Grand Sauvoy, 54320 Maxéville.



**STAGE DE FORMATION SYNDICALE**  
**MERCREDI 3 FEVRIER 2016**  
**NANCY, Le Grand Sauvoy 54320 Maxéville**

### REFORMES DU COLLEGE

- *Offensive contre les langues vivantes et anciennes*
- *Augmentation de la charge de travail*
- *Dégradation des conditions de travail*
- *Concurrence entre collègues*
- *Management par les IMP*
- *Caporalisation des personnels*
- *Polyvalence des enseignant-e-s*
- *Mort programmée de la Techno*
- *Compléments de service*
- *Affectations multiples*
- *Missions supplémentaires*
- ...

Contact : [sudeduclor@gmail.com](mailto:sudeduclor@gmail.com)  
<http://sudeduclor.lautre.net/spip/>



Les Formations Syndicales SUD Éducation Lorraine sont **ouvertes à tous les personnels** du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**Déposez votre demande au plus tard le 18/12/15** auprès de votre supérieur hiérarchique puis informez-nous par mail de votre participation

**Tous les personnels ont droit à 12 jours de formation syndicale par an**



Images : Faujour et Lucile Nabonnand

Modèles de demande à déposer 30 jours avant le stage (Attention : 18 décembre 2015) auprès de votre chef de service [sur ce lien](#).

Les formations syndicales SUD Éducation Lorraine sont ouvertes à tous les personnels du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'académie :

- Parce que connaître ses droits, c'est savoir se défendre soi-même et les autres...
- Parce que syndiqué-e ou pas tu as droit à 12 jours de formation syndicale par an....
- Parce que le syndicalisme, c'est le militantisme sur le terrain, que le syndicat c'est toi...
- La formation syndicale est un outil de lutte pour toutes et tous !